



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 89788

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur le nombre de logements de fonction attribués en 2013, en 2014 et en 2015, aux personnels de l'ensemble des administrations placées sous sa tutelle.

Texte de la réponse

L'arrêté du 26 décembre 2012 fixant les listes de fonctions des services de l'Etat et des établissements publics relevant du périmètre de compétence des ministères économiques et financiers prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service (NAS) ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A), prévoit 1 654 logements répartis en 1 653 NAS et 1 COP/A qui sont pour 2013, 2014 et 2015 attribués au ministère des finances et des comptes publics. La répartition des 1 653 NAS (article 1) est la suivante : 1 569 pour la direction générale des finances publiques ; 80 pour la direction des douanes et des droits indirects ; 4 pour le secrétariat général des ministères économiques et financiers (contingent concernant également le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique). Le logement attribué en COP/A (article 2) relève du secrétariat général des ministères économiques et financiers (contingent concernant également le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89788

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7541

Réponse publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4518